## Lancement de Fédérap, le groupement professionnel du rap

Fédérap, le groupement professionnel des acteurs et des actrices du rap, se lance officiellement à l'occasion d'une soirée le mercredi 31 janvier 2024 au Bar à Bulles.

Cette nouvelle association, dont le besoin s'est fait constaté lors d'une concertation en mai 2023, vise à renforcer les relations entre les professionnel·les du rap et les institutions de la musique.

Fédérap regroupe des structures et professionnel·les de tous les métiers de l'industrie du rap en France. Son objectif est de créer un réseau entre ces différent·es acteur·ices, afin de représenter davantage leurs métiers auprès des organismes professionnels de la filière qui la régissent et l'accompagnent comme les institutions, les syndicats, les organismes de gestion collective.

Fédérap souhaite donner l'opportunité aux actrices et aux acteurs du rap de défendre les intérêts du rap et ses spécificités de production.

À travers des groupes de travail et une concertation permanente des ses membres, Fédérap fera remonter leurs problématiques et les réalités du terrain aux législateurs afin que celles-ci soient prises en compte dans la conception des politiques de la culture en France.

## Fédérap entend notamment:

- Favoriser la mise en réseau des membres ;
- **Diffuser** des informations et des ressources utiles aux membres ;
- Représenter les intérêts de ses membres auprès des institutions ;
- **Accompagner** ses membres dans la prise en main d'outils utiles au développement de leurs projets dans la musique.

"Le rap domine l'économie de la musique, mais sa place dans la filière politique reste encore trop effacée", déclare Valou Gold, présidente de Fédérap et CEO de Black Gold Corp, justifiant de plus de 34 années d'expérience professionnelle dans le Hip-Hop. "Fédérap est une réponse à ce besoin de structuration. Elle permettra aux professionnel·les du rap volontaires d'être mieux et plus représentés."

En ce début de 2024, Fédérap entame sa campagne d'adhésion. L'association s'adresse aux structures et aux personnes physiques dont la majorité des activités professionnelles sont liées au rap. Ainsi, manager·euses, artistes, labels, éditeur·ices, festivals, salles, organisateur·ices de concerts, médias, journalistes, RP, etc, sont invité·es à adhérer à l'association.

Enfin, Fédérap officialise la mise en ligne de son site internet début février 2024 qui a vocation de servir de centre de ressources: www.federap.info

## À propos de Fédérap

La Fédération des musiques rap est une association à but non lucratif, créée en juin 2023. Elle a pour missions la **représentation** de ses membres auprès des pouvoirs publics, l'accompagnement dans la structuration de leurs projets et l'information professionnelle. Fédérap est ouverte à toutes structures ou les personnes physiques exerçant principalement leurs activités professionnelles dans le rap, moyennant la somme annuelle de 40€.

Site internet  $\underline{www.federap.info}\,$  Instagram / Twitter / Threads : @federap\_fr

Contact presse : Leila Bellot / fede.rap@outlook.fr